



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Les Inspectrices d'Académie
Inspectrices Pédagogiques Régionales
Établissements et Vie Scolaire

A

Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Principaux d'Éducation,
Les Professeurs Documentalistes,
Les Personnels des Services Vie Scolaire

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

En complément de notre lettre de rentrée, veuillez trouver ci-dessous l'additif concernant l'éducation au développement durable.

Rectorat

Inspection
Pédagogique Régionale
Établissements
et Vie Scolaire

Face aux changements climatiques dont nous percevons déjà les effets, à la diminution effective de notre biodiversité, et plus largement aux modifications globales de notre environnement, l'Éducation au développement durable est plus que jamais fondamentale dans le parcours de formation de nos élèves comme en témoigne la nouvelle circulaire Transition écologique publiée au BO n°31 du 29 août 2019 : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144377). Cette éducation peut être abordée par l'ensemble des disciplines du fait de la diversité des thématiques qu'elle permet de traiter et de la pluralité des projets pédagogiques qui y sont liés. Elle permet aux élèves de développer les connaissances et compétences favorisant leur compréhension de ces changements dans toute leur complexité et d'engager une réflexion globale sur les choix à faire et sur l'adoption de comportements responsables.

Les nombreux projets en lien avec les ODD (Objectifs du Développement Durable, établis par l'ONU en septembre 2015 : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ODD>) menés par les équipes éducatives au sein des établissements et avec nos partenaires, rendent concret le nécessaire engagement dans les défis actuels, auxquels les jeunes sont particulièrement sensibles. **Le label E3D** (Etablissement en Démarche de Développement Durable), déjà attribué à 88 établissements des 1^{ER} et 2nd degrés dans notre académie, valorise les actions conduites par les élèves et les équipes. Il permet ainsi de montrer à tous (parents, partenaires, public) le travail accompli dans la formation des élèves à cette éducation et la réalité de l'engagement citoyen des jeunes. **Mme la Rectrice, pour qui l'Éducation au développement durable est une des priorités, a fixé l'objectif d'au moins doubler le nombre d'établissements labellisés au cours de cette année scolaire. Deux nouvelles campagnes de labellisation seront ouvertes pour l'année 2019-2020 ; un courrier dédié vous sera transmis prochainement à ce propos. N'hésitez pas à faire connaître et reconnaître vos projets par cette labellisation.**

Lien vers le rapport Ecobiose Nouvelle Aquitaine (première partie):
<https://www.ecobiose.fr/documents/>

Résumé du GIEC pour les enseignants sur le réchauffement climatique +1,5° (OCE) :
https://www.oce.global/sites/default/files/2019-04/1.5degree_FR_final_LR_2.pdf?fbclid=IwAR2B_Hr1BxbXgFQjHXfW-PLAt5GsqxNN9m3WAMjnNYj77Q0lz2lu6w0on9U

Rapport Acclimaterra Nouvelle Aquitaine: <http://www.acclimaterra.fr/rapport-page-menu/>

Affaire suivie par :
BLASZCZYK Carole
CHARRAZAC Dominique
FERRANDIERE Catherine

Secrétariat :
05 57 57 38 71

Courriel :
ce.cvs@ac-bordeaux.fr

Adresse :
5, rue Joseph de Carayon-
Latour
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex